



## Quel est le bon moment pour investir ?

---

Publié

7 Novembre 2022

Longueur

🕒 2 minute(s) de lecture

---

**Il peut être difficile de prédire l'évolution des cours de Bourse, y compris pour le plus averti des professionnels, les marchés financiers obéissant à de nombreux facteurs (géopolitiques, économiques...). Des pistes existent cependant pour investir sereinement.**

Existe-t-il un bon moment pour investir ? Comment s'assurer de ne pas le faire au mauvais moment ? Autant de questions qui peuvent survenir à l'heure de placer ses économies.

Si nul n'est à l'abri d'événements à même de bouleverser les marchés financiers, comme cela fut récemment le cas avec la pandémie de Covid-19 ou la guerre en Ukraine, un principe toutefois semble faire l'unanimité : investir progressivement son épargne. Cela peut passer par des investissements réguliers ou par tranches, ou encore des versements programmés qui permettent d'investir automatiquement et de façon périodique dans un ou plusieurs produits d'épargne.

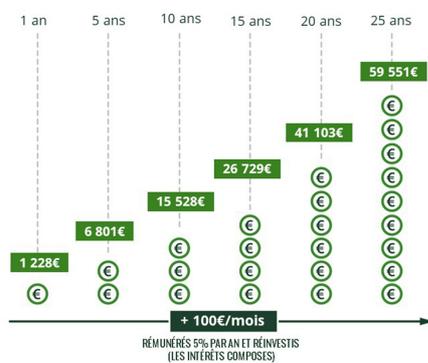
## Pourquoi faut-il investir régulièrement ?

Pour limiter les risques, il convient d'investir avec régularité sans se soucier du moment idéal pour le faire, qui n'est appréciable qu'à posteriori. C'est une stratégie de dépassement des aléas des marchés financiers. Certains mois, l'investisseur sera gagnant, d'autres non. Mais la régularité va lui permettre de lisser la performance de ses placements.

La régularité est également un élément clé puisque cette stratégie permet de réduire l'effort d'épargne à fournir en plaçant tous les mois la même somme. Et pour cela, il n'est jamais trop tôt pour commencer. Plus vous épargnez tôt, plus votre capital va pouvoir croître. Au fil du temps, les intérêts viennent s'ajouter au capital. Et ces intérêts génèrent à leur tour des intérêts. C'est la beauté des intérêts composés.

L'avantage des intérêts composés :

1 000 euros de capital initial auquel sont ajoutés 100 euros tous les mois, rémunérés à 5% par an



L'illustration graphique présentée ne constitue pas un indicateur fiable quant aux performances futures d'un investissement. Elle a seulement pour but d'illustrer le mécanisme de fonctionnement des intérêts composés. Elle ne prend pas en compte d'éventuels frais. Elle ne tient pas compte de l'effet de l'inflation. Celui-ci peut entraîner une dépréciation de la valeur de l'investissement. La valeur des investissements peut fluctuer à la hausse comme à la baisse et certains comportent des risques de perte en capital.

## Pourquoi faut-il investir sur le long terme ?

Statistiquement, investir sur le long terme peut être une stratégie gagnante. Aux États-Unis, par exemple, le rendement annuel moyen généré par le S&P 500 – l'indice boursier<sup>1</sup> qui regroupe les 500 plus grandes entreprises américaines – s'élève à 10,5% sur la période allant de 1965 à 2021 en réinvestissant les dividendes versés.

Par ailleurs, la durée permet de lisser la volatilité des marchés financiers. Statistiquement, plus la durée du placement est longue, moins les pertes sont fréquentes. Ainsi, selon une étude de l'Autorité des marchés financiers (AMF) menée sur la période 1950-2020, l'espérance de gain annuel moyen peut atteindre 36% en détenant des actions françaises pendant trois ans, mais avec une perte potentielle qui dépasse 18%. À l'inverse, en détenant ces mêmes actions pendant 20 ans, le gain potentiel est de 13,6% pour un risque de perte ramené à 3%.

De plus, investir à long terme présente des vertus sur l'ensemble de l'économie, allant du financement d'infrastructures et de projets innovants au développement de jeunes entreprises. À cela s'ajoute une dimension sociétale forte puisque le temps permet aussi [d'accompagner les entreprises](#) dans leurs efforts afin d'améliorer leur gouvernance, leur empreinte carbone et la gestion de leurs employés.

Néanmoins, **ce sont d'abord les propres objectifs de l'investisseur qui vont guider le choix de ses placements.** Par exemple, afin de constituer un apport pour l'achat de sa résidence principale, l'investisseur va privilégier des placements à court ou moyen terme. À l'opposé, le financement de sa retraite va passer par un effort de long terme.

<sup>1</sup>Un indice boursier regroupe des actions permettant d'évaluer la performance d'un marché ou d'un secteur. C'est un instrument essentiel de la gestion d'actifs qui sert souvent de référence pour mesurer les performances des gérants de portefeuilles.

Découvrez nos différentes stratégies d'investissement

[Cliquez ici](#)

## Informations légales importantes

**Communication publicitaire. Veuillez vous référer au KID/prospectus avant de prendre toute décision finale d'investissement. A destination des investisseurs professionnels uniquement. Ne convient pas aux investisseurs de détail en Belgique.**

Ce document est publié par Carmignac Gestion S.A., société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) en France, et sa filiale luxembourgeoise, Carmignac Gestion Luxembourg, S.A., société de gestion de fonds d'investissement agréée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF), suivant le chapitre 15 de la loi luxembourgeoise du 17 décembre 2010. "Carmignac" est une marque déposée. "Investing in your Interest" est un slogan associé à la marque Carmignac. Ce document ne constitue pas un conseil en vue d'un quelconque investissement ou arbitrage de valeurs mobilières ou tout autre produit ou service de gestion ou d'investissement. L'information et opinions contenues dans ce document ne tiennent pas compte des circonstances individuelles spécifiques à chaque investisseur et ne peuvent, en aucun cas, être considérées comme un conseil juridique, fiscal ou conseil en investissement. Les informations contenues dans ce document peuvent être partielles et sont susceptibles d'être changées sans préavis. Ce document ne peut être reproduit, en tout ou partie, sans autorisation préalable.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles sont nettes de frais (hors éventuels frais d'entrée appliqués par le distributeur). Le rendement peut évoluer à la hausse comme à la baisse en raison des fluctuations des devises, pour les actions qui ne sont pas couvertes contre le risque de change.

La référence à certaines valeurs ou instruments financiers est donnée à titre d'illustration pour mettre en avant certaines valeurs présentes ou qui ont été présentes dans les portefeuilles des Fonds de la gamme Carmignac. Elle n'a pas pour objectif de promouvoir l'investissement en direct dans ces instruments, et ne constitue pas un conseil en investissement. La Société de Gestion n'est pas soumise à l'interdiction d'effectuer des transactions sur ces instruments avant la diffusion de la communication. Les portefeuilles des Fonds Carmignac sont susceptibles de modification à tout moment. La référence à un classement ou à un prix ne préjuge pas des classements ou des prix futurs de ces OPC ou de la société de gestion.

Echelle de risque du KID (Document d'Informations Clés). Le risque 1 ne signifie pas un investissement sans risque. Cet indicateur pourra évoluer dans le temps. La durée minimum de placement recommandée équivaut à une durée minimale et ne constitue pas une recommandation de vente à la fin de ladite période.

Morningstar Rating™ : © Morningstar, Inc. Tous droits réservés. Les informations du présent document : -appartiennent à Morningstar et / ou ses fournisseurs de contenu ; ne peuvent être reproduites ou diffusées ; ne sont assorties d'aucune garantie de fiabilité, d'exhaustivité ou de pertinence. Ni Morningstar ni ses fournisseurs de contenu ne sont responsables des préjudices ou des pertes découlant de l'utilisation desdites informations.

La décision d'investir dans le(s) fonds promu(s) devrait tenir compte de toutes ses caractéristiques et de tous ses objectifs, tels que décrits dans son prospectus. Les risques, commissions et frais courants sont décrits dans le KID (Document d'informations clés). Le prospectus, le KID, les valeurs nettes d'inventaire et les derniers rapports de gestion annuels et semestriels sont disponibles gratuitement en français ou en néerlandais auprès de la société de gestion (tél. +352 46 70 60 1). Ces documents sont également disponibles auprès de Caceis Belgium S.A., le prestataire de services financiers en Belgique, à l'adresse suivante : avenue du port, 86c b320, B-1000 Bruxelles. Le KID doit être mis à la disposition du souscripteur avant la souscription. Le souscripteur doit lire le KID avant chaque souscription. Il se peut que le Fonds ne soit pas disponible pour certaines personnes ou dans certains pays. Les Fonds n'ont pas été enregistrés en vertu de la US Securities Act de 1933. Les Fonds ne peuvent être offerts ou vendus, directement ou indirectement, au profit ou pour le compte d'une « U.S. person », selon la définition de la réglementation américaine « Regulation S » et de la FATCA. Les valeurs nettes d'inventaire sont disponibles sur le site web [www.fundinfo.com](http://www.fundinfo.com). Toute plainte peut être adressée à l'adresse [complaints@carmignac.com](mailto:complaints@carmignac.com) ou à CARMIGNAC GESTION - Compliance and Internal Controls - 24 place Vendôme Paris France ou sur le site web [www.ombudsfm.be](http://www.ombudsfm.be).

En cas de souscription dans un fonds d'investissement français (fonds commun de placement ou FCP), vous devez indiquer chaque année dans une déclaration fiscale la part des dividendes (et intérêts, le cas échéant) reçus de la part du Fonds. Un calcul détaillé peut être réalisé sur [www.carmignac.be](http://www.carmignac.be). Cet outil ne constitue pas un conseil fiscal et est destiné exclusivement à servir d'aide au calcul. Il ne vous exempte pas de suivre les procédures et de procéder aux vérifications qui incombent à un contribuable. Les résultats indiqués sont obtenus à l'aide des données fournies par le contribuable et Carmignac ne pourra en aucun cas être tenu responsable en cas d'erreur ou d'omission de votre part.

Conformément à l'article 19bis du Code belge des impôts sur les revenus (CIR92), en cas de souscription dans un Fonds soumis à la Directive sur la fiscalité des revenus de l'épargne, l'investisseur devra payer, lors du rachat de ses actions, une retenue à la source de 30% sur le revenu (sous forme d'intérêts ou de plus-value ou moins-value) tiré du rendement des actifs investis dans des titres de créance. Les distributions sont soumises à une retenue à la source de 30% sans distinction des revenus.

Carmignac Portfolio désigne les compartiments de la SICAV Carmignac Portfolio, société d'investissement de droit luxembourgeois conforme à la directive OPCVM. Les Fonds sont des fonds communs de placement de droit français conformes à la directive OPCVM ou AIFM.

La société de gestion peut décider à tout moment de cesser la commercialisation dans votre pays. [Les investisseurs peuvent avoir accès à un résumé de leurs droits en français sur le lien suivant à la section 6 intitulée "Résumé des droits des investisseurs".](#)

